Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne de l'abbé Alphonse Angot

Courbeveille - Tome I

Courbeveille, c^on^ E. et arrond. de *Laval* (14 kil. S.-O.).

Anciens noms

Curva vetula, 1097-1125 (Cart. de Marmoutier, d'après Cauvin). — *Castrum curvæ villæ,* XII^e^ s. (Ibid., d'après le Dict. topog.). — *La terre de Courbeveille,* 1269 (Bull. de la Comm. hist. de la M., t. XII, p. 73). — *La paroisse de Corbeveille,* 1292 (Maison de Laval, t. II, p. 95). — *La chastellenie de Corbeveille,* 1444 (Aveu de Laval). — *Ecclesia de Curbavetula,* XV^e^ s. (Pouillé). — *Courbeveille,* 1539 (Reg. par.). — *Saint-Sulpice de Courveille du Haut-Bois,* 1558 (Insin. eccl.). — *Les bons sonneurs ou les gentils souleurs de Courbeveille* (Noël lavallois). — *Courbeville,* 1696 (Miroménil). — *Corbeveille* (Carte cénom.). — La prononciation ordinaire est *Courveille.*

Géographie physique

Géologie. — « Schistes précambriens. Un lambeau de gravier à galets de quartz près de la limite E. » D.-P. Œ.

Le bourg occupe le point culminant (120 m.) et central d'un territoire d'ailleurs peu accidenté, dont le canton E. est tributaire du Vicoin par deux petits affluents, tandis que deux ruisseaux, celui du Pont-Poirier et celui de l'étang de Montjean, qui l'arrosent à l'O., s'en vont à l'Oudon. — La route nationale, la ligne ferrée de Laval à Craon, traversent la cornière S.-E. Des raccords ou des chemins directs mettent le le bourg en communication avec Astillé (6 kil. S.-E.) ; Cossé-le-Vivien (5 kil. S.) ; Montjean (7 kil. O.) ; Ahuillé (3 kil. N.) ; Montigné (9 kil. N.-E.).

Superficie cadastrée, 1 792 hect. — « Les deux tiers du sol en bonnes terres, l'autre tiers en landes ; 18 métairies », écrit Miroménil en 1696. Jaillot indique des landes au N. du bourg. Le sieur des Vaux, seigneur de Dureil, ayant demandé en 1743 au comte de Laval qu'on lui en afféageât 12 journaux à 6 sols le journal, pour qu'il les défrichât, on lui répondit de ne rien innover qui nuisît aux usagers. On récoltait en 1777 du méteil, du froment et de l'avoine. « Le fonds territorial, disent les paroissiens dans leur cahier de 1789, est des plus pesant et aquatique et fort dispendieux à manouvrer, en sorte qu'il faut au moins deux hommes par 12 journaux d'ensemencé annuel de plus que pour des terres légères ». Les dernières landes sont défrichées depuis 1825.

Population, administrations

Population : Moyenne des naissances : 17, de 1542 à 1552 ; — 39, de 1600 à 1610 ; — 33, de 1700 à 1710. — 231 feux en 1696 ; — 1 124 hab. en 1726 ; — 250 feux en 1766 ; — de 900 à 950 communiants en 1778 ; — 1 081 hab. en 1803 ; — 1 088 hab. en 1821 ; — 1 100 hab. en 1831 ; — 1 001 hab. en 1841 ; — 974 hab. en 1851 ; — 898 hab. en 1861 ; — 831 hab. en 1871 ; — 761 hab. en 1881 ; — 640 hab. en 1891 ; — 593 hab. en 1898 ; dont 96 dans le bourg et les autres disséminés en 91 villages, fermes, closeries ou écarts. On comptait 102 fermes en 1843.

Bureau de poste de Cossé-le-Vivien. — *Perception* de Nuillé-sur-Vicoin.

Assemblée

Assemblée à la Saint-Louis, supprimée avant la Révolution.

Industrie

Industrie. — On va chercher d'Ahuillé, en 1590, de l'ardoise aux Grandes-Noës de Courbeveille. — Le tissage des toiles était florissant au commencement du XVIII[e] s. « Il y a cinquante à soixante ans, disent les habitants en 1789, il y avait quantité de marchands tisserands dans cette paroisse, mais aujourd'huy ce n'est plus la même chose, puisque les trois quarts desdits tisserands travaillent pour des maîtres des paroisses voisines. » On comptait encore cent vingt-quatre métiers en 1840 ; aujourd'hui, deux seulement.

Un poste de gabelle, avec un lieutenant et trois gardes, y était établi en 1714. — Le boisseau était de 42 livres, 1598.

Institutions religieuses (paroisse, église, presbytère, etc.)

Paroisse anciennement de l'archidiaconé et du doyenné de Laval, de l'élection, du ressort judiciaire et du grenier à sel de Laval ; — du district de Laval et du canton de Nuillé-sur-Vicoin en 1790 ; — de la Mission de Laval en 1797, érigée en succursale par décret du 5 nivôse an XIII, de l'archiprêtré et du doyenné de Saint-Vénérand.

Église, dédiée à saint Sulpice, évêque de Bourges (fête le 17 janvier), dans l'emplacement de l'école des garçons. Le chœur était de forme absidale, ayant 10 m. de profondeur, et la nef 15 m. de longueur. La porte déviait de l'axe d'une manière très sensible. La chapelle de la Vierge citée en 1572, et la chapelle neuve construite aux frais de M. Fauveau, curé, en 1582, formèrent au côté N. un bas côté qui servit de chapelle pour les hommes, la nef étant réservée aux femmes. Les deux portes étaient précédées d'un « chapitreau », celui des femmes pavé en troncs de chêne, bois debout. Un mur droit fermant une partie de l'abside pour former une sacristie, servit en 1632 pour adosser un autel et son retable en tuffeau et en marbre, œuvre de Langlois, architecte à Laval, dont la première pierre fut posée le 15 novembre par M. Claude Foucault, et la seconde par Jacquine Charlot, sa femme. Le tableau de la Nativité fut commandé, au mois d'avril 1684 pour être livré à Noël, à « Charles Dufresne, peintre ordinaire de S. M., conseiller en l'académie royale de peinture et de sculpture de Paris ». Il existait encore au presbytère en 1870. L'autel de la Vierge, de même facture, portait apparente cette inscription : *Ara hæc erecta fuit anno salutis a Christo redemptore 1704.* La chaire était aussi en pierre et marbre, avec rampe en fer, 1706, et avait coûté 200 ℔. La statue de la Vierge, du XVI[e] s., en pierre dure, conservée pendant la Révolution par François Delabâte, tailleur, qui la jeta dans la douve, a été restaurée et trône maintenant dans le parterre qui environne l'église neuve, sur deux petites colonnes des anciens fonts superposées. Sainte Philomène était l'objet d'un culte local, aussi bien que saint Louis. Deux cloches, fondues sur place, furent bénites le 21 septembre 1539. Jean Domin donna vers la fin du XVI[e] s., deux gobelets d'argent pour présenter le vin aux communiants de Pâques. Le maréchal de Lohéac avait donné 10 écus d'or pour faire « le Greer », le graduel. — Église neuve, construite en 1854 en style du XIV[e] s. sur les plans de M. Lygonnet, de Paris ; devis 36 000 fr. ; consacrée le 27 mai 1857. Croix latine, chœur à pans coupés, les proportions ne sont pas toutes heureuses. La sacristie possède une chasuble en velours cramoisi, chargée à l'excès de broderies et de perles, œuvre des religieuses du Buron, qu'on admirait chez elles au XVII[e] s. avec deux devants d'autels de même travail, et qui n'a pas trop souffert des injures du temps et des hommes.

Fondations. — La chapelle de la Hestelière, desservie pour une part à Ahuillé, à la présentation des seigneurs de Laval, et dont furent chapelains entre autres : René de *Souailles,* 1572 ; Jean *Dubois,* aumônier du roi, 1587 ; Louis *Cazet,* évêque de Vannes, † 1688, et depuis les chanoines de Thouars. — La chapelle de la *Pillière,* fondée

par Raoul Domin (mort en 1592) et Isabelle Le Breton, sa femme ; patrons : les seigneurs de la Sionnière ; titulaires : Jacques de Boul, 1625 ; Jean de Boul, étudiant à l'Oratoire de Saumur, 1683 ; Gilles Marais, principal du collège de Château-Gontier, 1732 ; Joseph-François de Montécler, 1734. — Les chapelles : de la Lézerie, fondateur M. Cheue, curé ; de la Rousselière ; titulaires : Antoine Couet, chanoine à Paris, 1724 ; Athanase *Anger,* professeur de rhétorique au Collège royal de Paris, etc.

Cure, à la présentation de l'abbé de Marmoutier. Les dîmes étaient partagées par le curé, le prieur de Saint-Martin de Laval, et le chapelain de Saint-Tugal, à qui seul appartenait, 1789, la totalité des pailles de la grosse dîme.

Curés : Étienne *Théon,* 1480, chargé en 1482 de faire l'enquête pour la fondation de la chapelle Saint-Nicolas de Beaulieu, ordonna par son testament de fonder la chapelle Sainte-Marguerite et Saint-Roch, desservie dans les églises d'Ahuillé et de Montigné. — Jean *Tremblay* fit don à l'église d'un calice en argent doré. — Pierre *Dousin,* cité aux pleds de Festillé, en Quelaines, 1520. — Bertrand *Boutier.* — Pierre *Boutier,* 1534, résigne, 1558, en la maison du Plessis de Cosmes, † le 8 mars 1565, et inhumé dans l'église à l'entrée du banc de la Patrière. — Gaspard du *Plessis,* clerc du diocèse d'Angers, demeurant au collège du Mans à Paris, 25 octobre 1558, « lequel fut occis le jour Saint-Laurent (1567) en l'hermitage de Concise et fut enterré dans l'église de Courbeveille le jour du lendemain ». — Jean *Capperon,* religieux de Saint-Benoît, 23 août 1567, se démet, ne pouvant conserver la cure, *tuta conscientia,* 1569. — Jean *Hareau,* avril 1569, démissionne dans sa 74^{e} année, 1574. — Guy *Gallard,* maître ès arts, chapelain de Saint-Yves, août 1574, permute, 1576. — Jean *Fauveau,* curé de Saint-Pierre-de-Cosmes, 25 septembre 1576, lègue, 1582, 100 écus pour faire la croisée de l'église et faire construire une chapelle, † 1586. — Étienne *Rocher,* du diocèse du Mans, novembre 1586, maintenu contre Toussaint Baudouin, du diocèse de Chartres, qui résigna ses droits prétendus à Jacques Bernard ; était encore en fonction en 1606. — Jean *Chappelet* de la Garonnière, bachelier en droit, 1613, † 1616. — Jean *Cheue,* maître ès arts, régent au collège du Plessis à Paris, 11 mai 1616, maintenu contre Paul Farcy, sous-diacre étudiant à Paris, résigne et meurt, 1650. — Michel *Cheue,* docteur en Sorbonne, résignataire du précédent, juillet 1650, maintenu contre François de Braudonnier, du diocèse de Quimper, qualifié doyen, 1673, résigne sans effet (1703) à Pierre-Paul de la Porte, demeurant à Laval ; démissionne, 1705. — Jean *Beudin,* de Paris, 23 avril 1705, † 1711. — François *Leterme,* de Paris, 23 septembre 1711, † 1750. Il donna aux pauvres des meubles d'une valeur de 1 400 ℔. — François *Montsallier,* curé de la Bazouge-des-Alleux, 1737. — Julien *Dubois,* 1750, résigne le 13 septembre 1767. — François *Dudouet,* vicaire de Courbeveille, né à Laval, 1738, installé curé le 25 février 1768. Malgré le refus de tout serment, il put rester, avec son vicaire, dans la paroisse, jusqu'au 29 mars 1792. Déporté en Angleterre, 1793, il rentra en 1801 et célébra solennellement la messe de Pâques. Au Concordat, M. Dudouet fut conservé dans sa cure et démissionna en 1804 pour cause d'infirmité. Il se retira à Laval où il mourut, 1806. — Louis *Houssier-Dupré,* particulièrement odieux aux révolutionnaires à cause de son zèle, suivit son curé en exil, revint avec lui, fut son vicaire, puis son successeur, 1804, † 1835. L'intrus fut celui d'Ahuillé, Michel-Jean Bichard, qui commença à exercer au mois d'avril 1792 et renonça à toute fonction sacerdotale le 11 pluviôse an II (30 janvier 1794). Parmi les prêtres qui évangélisèrent Courbeveille durant la Révolution, fut Jacques-Jean Goussay, dit M. Pierre, curé de Saint-Pierre-sur-Erve. — Philippe-Félicité-André *Mignot,* 1835, † 1851. — Romain *Meignan,* 1851, † 1886. — *Fléchais,* 1886, † 1899. — Guittois, 1899.

Écoles

Écoles. — Établissements communaux laïques. École libre dirigée par un frère de Ploërmel, ouverte le 10 septembre 1889. Pendant les deux ans qui précédèrent, les enfants étaient menés à l'école des Frères de Cossé par les fermiers, qui tour à tour se chargeaient volontairement de la conduite du lourd véhicule acheté pour la

circonstance. L'école des sœurs d'Évron avait été établie en 1810. M. le curé Louis Houssier-Dupré lui donna en 1822 une maison estimée 2 000 fr. Après la laïcisation en 1886, l'école fut réouverte libre, et les titulaires laïques se succédèrent pendant des années sans résider et sans même s'installer dans une maison vide. Aucune injure, aucune pression, aucune manœuvre n'ont pu entamer la résolution inébranlable de ces braves gens, qu'on traitait de sauvages et dont on écartait les acheteurs sur les marchés.

Établissements de charité

Bureau de *charité* sans revenu spécial.

Féodalité

Féodalité. — La châtellenie de Courbeveille avait comme centre « la motte et l'emplacement du chastel ancien avec les douves d'environ, contenant ung journal de terre ou environ », lit-on dans l'aveu de 1444. S'il exista un château-fort, ce qui n'est pas probable, il n'en reste plus traces. La motte, sur laquelle on voit encore les souches de deux énormes chênes, est conservée aussi bien que les douves circulaires qui donnent au bourg un vieil air de féodalité. Le domaine comprenait les deux métairies des Genetais, celle de la Dasserie ; deux étangs, 40 journaux de bois, garennes et les moulins de Coudoie et de Taraquin. La féodalité était considérable. — L'historien de la maison de Quatrebarbes, dit que les seigneurs du nom de Couesmes, premiers seigneurs de Courbeveille, auraient échangé cette terre pour le domaine de Bourgon avec le baron de Laval. Guy VII reconnaît en 1269 des droits sur la terre de C. à sa fille Yolent. Guy VIII la donne aux enfants issus de son second mariage avec Jeanne de Beaumont, 1292, et André de Laval, aîné de ces puînés, marié à Eustache de Beauçay — morts l'un après 1335, l'autre après 1355, — en jouit et la transmit à Jean, son fils. Celui-ci n'eut d'Isabelle de Tinténiac qu'une fille, nommée Jeanne, qui rapporta à la maison de Laval, par son mariage avec Guy XII, Courbeveille et les autres domaines entrés dans sa branche. Anne de Laval, veuve de Guy XIII, laissa Courbeveille à André de Laval, maréchal de Lohéac, son fils puîné, mort en 1486, auquel succéda Louis de Laval, troisième fils d'Anne de Laval, mort lui-même en 1489. Après lui, la châtellenie réunie définitivement au comté de Laval, n'en a plus été distraite. — Une grande et curieuse maison du XVI^{e} s. fut bâtie au bourg pour le châtelain, c'est-à-dire pour le fermier de la châtellenie, et prit le nom de château de Courbeveille ou de maison de la Montagne. Après avoir été habitée par les Boutier, les Domin, les Foucault, successivement châtelains de Courbeveille, elle finit par être acquise par ces derniers. On voit dans le pavage des greniers de petits pavés historiés, quelques-uns armoriés : à dextre un pal bretessé, à senestre, une épée la pointe en haut, armes qui ont été adoptées par la famille Dubois.

Notes historiques

Notes historiques. — Les noms anciens sont rares : Rimacé, Dureil, Mingé, Oresse, Langron. — On a trouvé près du grand autel, en démolissant l'église, « deux petits bustes de lion en cuivre, et un grand nombre de deniers du Brabant, de Guillaume de Namur, de Portugal et de Bourgogne, de la seconde moitié du XV^{e} s. », découverte à rapprocher de celles du Bois-aux-Moines, de Saint-Julien-du-Terroux, etc. — Les registres paroissiaux sont pleins d'allusions aux troubles de la fin du XVI^{e} s. depuis 1562. — Contagion, 1636. — Passages de compagnies d'hommes d'armes, 1637, 1638. — 30 décembre 1705, sur les trois à quatre heures du matin, ouragan terrible qui découvre plusieurs maisons et une partie de l'église. — Dysenterie en 1708, suivie du terrible hiver de 1709. « Des maisons furent entièrement vidées de leurs habitants, écrit le curé. On verra par les registres le grand nombre des morts, sans compter beaucoup d'enfants qui n'ont point été inscrits. Le froid ne dura que quinze jours, mais avec une violence toujours croissante ». — Le 27 juillet 1751, orage et grêle qui ravagent une partie de la paroisse. — 1769, la récolte ne suffit pas pour fournir aux semences de l'année suivante. — Le vendredi-

fou, 23 juillet 1789, toutes les maisons se vidèrent. — Un cantonnement républicain fut établi dans le bourg en 1794. La population se divisa entre les deux partis. Il y eut de part et d'autre des meurtres et des représailles terribles. — Le 17 mars 1794, vers deux heures après midi, « deux cents brigands dits Chouans » désarmèrent les patriotes. — Au mois d'août, Jambe-d'Argent mit en fuite le cantonnement. — Le 22 germinal an IV (11 avril 1796, une colonne mobile partie de Laval, après avoir donné la chasse à quarante Chouans, est elle-même assaillie par une bande nombreuse et mise en déroute. — Après l'insurrection royaliste de 1832, le bourg fut occupé militairement.

Les habitants avaient demandé en 1792 à avoir le chef-lieu de canton de préférence à Nuillé-sur-Vicoin.

Maires

Maires : Jacques *Gastineau,* 1790. — Pierre *Saillot,* 1794. — Jacques *Pillais,* 1794. — Pierre *Saillot,* nommé d'office au refus des habitants de procéder aux élections, 1798, 1804. — Charles *Boisseau,* 1815. — *Chauvin,* 1821, 1824. — *Raimbault,* 1827, 1830. — *Despias* ou *Despiaux,* de Laval, nommé d'office par le préfet, 1832. — Daniel *Griveau-Chevrie,* 1832, 1840. — C^{te} de la *Barre,* 1850, 1889. — *Lecoq,* 1889-1890. — Louis *Ferré,* 1890.

Sources et Bibliographie

Reg. par. depuis 1539. — Chron. paroiss. mss. par M. Meignan, curé. — De la Beauluère, *Recherches mss.,* t. XI, p. 78 ; t. XIV, p. 54, 120, 190, 197. — Arch. de la M., B. 107, 108, 621, 656, 679, 720, 1 010, 2 303 ; G. 28 ; L. 49. — C. Pointeau, *Certificats,* p. 184, et notes mss. — Arch. nat., F/1c, III, Mayenne, 5. — Tit. de la Patrière. — Chart. de M. le duc de la Trémoïlle. — *Maison de Laval.* t. II, p. 60, 95, 96. — *Bull. hist. de la M.,* t. II, p. 58.

Localités

Pour les localités, voir les art. : *Dureil, l'Epéchère, Mingé, la Patrière.*